UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

DELIBERATION n° 2020 - 67

portant avis sur la désignation du Directeur de la Direction de l'orientation et des formations pour l'insertion professionnelle (DOFIP)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 11.00

Conseil d'administration du 09 juillet 2020

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-3 ;L.714-1 et D.714-1 à D.714-6 ;
Vu la délibération 2019-126 du Conseil d'administration du 12 décembre 2019 portant validation de la réorganisation des services de l'administration générale (Phase II) ;
Vu la délibération n°2020-61 du Conseil d'administration du 09 juillet 2020 adoptant les statuts de la Direction de l'Orientation et des Formations pour l'Insertion Professionnelle (DOFIP).

Considérant la proposition de nomination de Madame Katia ANGUÉ en qualité de Directrice de la DOFIP, présentée au Conseil d'administration par le Président de l'université de La Réunion.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration **se prononcent favorablement à la nomination de Madame Katia ANGUÉ**, en qualité de Directrice de la Direction de l'orientation et des formations pour l'insertion professionnelle (DOFIP).

Résultat du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				26		
Nombre de voix	pour	22	contre	2	abstention(s)	2

Fait à Saint-Denis le **13 juillet 2020**

Le Président de l'Université de La Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION D.A.J.

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités le 16 JUIL. 2020